



BULLETIN D'INFORMATION DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PIÉMONT OLORONAIS

édito

Plusieurs évènements ont marqué ces derniers mois :

- → La semaine "Reg'art" dédiée à l'éveil artistique et culturel du tout petit a permis à des enfants et assistantes maternelles de profiter de nouvelles découvertes sensorielles.
- → La soirée sur le thème "votre domicile : lieu de travail et lieu de vie privée" a suscité de nombreux échanges entre assistantes maternelles.
- → La fête du RAM a connu un vif succès auprès des enfants et de leurs familles.

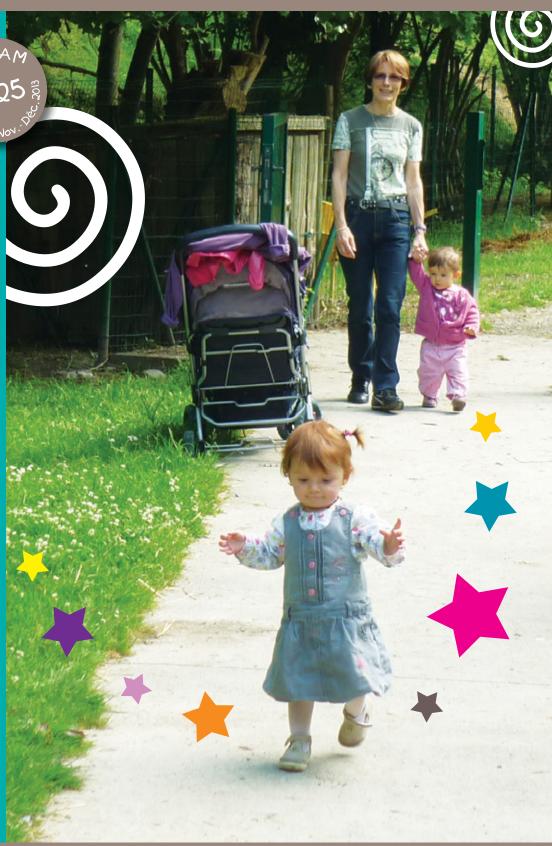
Pour ce trimestre, deux temps forts sont à retenir :

- → Pour poursuivre le projet sur l'accueil d'un enfant en situation de handicap chez l'assistante maternelle, une réunion d'information sur la formation et les modalités à suivre est prévue le jeudi 19 septembre 2013.
- → À noter également, qu'une conférence sur la "coéducation entre parents et professionnels de la petite enfance" est programmée le 19 novembre 2013 à l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée à toutes !!! À hientôt

L'équipe du Relais





Les ateliers du trimestre



Si vous êtes dans l'impossibilité de participer aux animations, veuillez-nous en informer afin d'en faire profiter vos collègues !



ĽÎLOT MÔMES				
Lundi 16	09h30 - 11h30	De retour au relais		
Mardi 17	09h30 - 11h30	De retour au relais		
Mercredi 18	09h30 - 11h30	De retour au relais		
Jeudi 19	09h30 - 11h30	De retour au relais		
Vendredi 20	09h30 - 11h30	De retour au relais		
Lundi 23	09h30 - 11h30	À quatre pattes		
Mardi 24	09h30 - 11h30	À quatre pattes		
Jeudi 26	09h30 - 11h30	Créons ensemble		
Vendredi 27	09h30 - 11h30	Créons ensemble		
Lundi 30	09h30 - 11h30	En avant la musique !		
OGEU-LES-BAINS				
Mardi 17	09h30 - 11h30	De retour au relais		
LEDEUIX				
Mardi 24	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons!		
SAINT-GOIN SAINT-GOIN				
Jeudi 19	09h30 - 11h30	De retour au relais		
Jeudi 26	09h30 - 11h30	À quatre pattes		
LASSEUBE				
Vendredi 27	09h30 - 11h30	À quatre pattes		

Octobre

L'ÎLOT MÔMES				
Mardi 01	09h30 - 11h30	Régalons-nous !		
Mercredi 02	09h30 - 11h30	En avant la musique !		
Jeudi 03	09h30 - 11h30	En avant la musique !		
Vendredi 04	09h30 - 11h30	En avant la musique !		
Lundi 07	09h30 - 11h30	Créons ensemble		
Mardi 08	09h30 - 11h30	Créons ensemble		
Jeudi 10	09h30 - 11h30	Une semaine "pas comme d'habitude"		
Vendredi 11	09h30 - 11h30	Une semaine "pas comme d'habitude"		
Lundi 14	09h30 - 11h30	Une semaine "pas comme d'habitude"		
Mardi 15	09h30 - 11h30	Une semaine "pas comme d'habitude"		











Mercredi 16	09h30 - 11h30	Une semaine "pas comme d'habitude"		
Jeudi 17	09h30 - 11h30	Une semaine "pas comme d'habitude"		
Vendredi 18	09h30 - 11h30	Une semaine "pas comme d'habitude"		
OGEU-LES-BAI	OGEU-LES-BAINS			
Mardi 01	09h30 - 11h30	En avant la musique !		
Mardi 15	09h30 - 11h30	Comptine, racontine		
LEDEUIX				
Mardi 08	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons!		
SAINT-GOIN	SAINT-GOIN SAINT-GOIN			
Jeudi 03	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons!		
Jeudi 10	09h30 - 11h30	En avant la musique !		
Jeudi 17	09h30 - 11h30	Régalons-nous !		
LASSEUBE				
Vendredi 11	10h00	Temps de lecture avec la Médiathèque des Gaves à la Bibliothèque de Lasseube		
Vendredi 18	09h30 - 11h30	Régalons-nous !		

Novembre

L'ÎLOT MÔMES			
Lundi 04	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons!	
Mardi 05	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons!	
Jeudi 07	09h30 - 11h30	Comptine, racontine	
Vendredi 08	09h30 - 11h30	Comptine, racontine	
Mardi 12	09h30 - 11h30	À quatre pattes	
Mercredi 13	09h30 - 11h30	À quatre pattes	
Jeudi 14	09h30 - 11h30	Et boum ! Badaboum !	
Vendredi 15	09h30 - 11h30	À quatre pattes	
Lundi 18	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !	
Mardi 19	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !	
Jeudi 21	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons!	
Vendredi 22	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons !	
Lundi 25	09h30 - 11h30	Que font mes mains ?	
Mardi 26	09h30 - 11h30	Que font mes mains ?	
Mercredi 27	09h30 - 11h30	Que font mes mains ?	
Jeudi 28	09h30 - 11h30	Que font mes mains ?	
Vendredi 29	09h30 - 11h30	Jeux d'eau	
OGEU-LES-BAI	NS		
Mardi 12	10h00	Temps de lecture avec la Médiathèque des Gaves	
Mardi 26	09h30 - 11h30	Rencontre avec le Relais des Deux Gaves	
LEDEUIX			
Mardi 05	09h30 - 11h30	Créons ensemble !	
Mardi 19	09h30 - 11h30	À quatre pattes	
SAINT-GOIN			
Jeudi 07	09h30 - 11h30	Créons ensemble !	
Jeudi 14	09h30 - 11h30	À quatre pattes	
Jeudi 21	09h30 - 11h30	Une idée à partager	
Jeudi 28	09h30 - 11h30	Et boum ! Badaboum !	
LASSEUBE			
Vendredi 29	09h30 - 11h30	Que font mes mains ?	







L'ÎLOT MÔMES			
Lundi 02	09h30 - 11h30	À quatre pattes	
Mardi 03	09h30 - 11h30	Comptine, racontine	
Jeudi 05	09h30 - 11h30	À quatre pattes	
Vendredi 06	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !	
Lundi 09	09h30 - 11h30	Jeux d'eau	
Mardi 10	09h30 - 11h30	Régalons-nous !	
Mercredi 11	09h30 - 11h30	Régalons-nous !	
Jeudi 12	09h30 - 11h30	Régalons-nous !	
Vendredi 13	ATELIER ANNULÉ - FÊTE DE NOËL		
Lundi 16	09h30 - 11h30	Vivement Noël !	
Mardi 17	09h30 - 11h30	Vivement Noël !	
Jeudi 19	09h30 - 11h30	Vivement Noël !	
Vendredi 20	09h30 - 11h30	Vivement Noël !	
OGEU-LES-BAINS			
Mardi 10	09h30 - 11h30	Régalons-nous !	
LEDEUIX			
Mardi 03	09h30 - 11h30	Que font mes mains ?	
Mardi 17	09h30 - 11h30	Vivement Noël !	
SAINT-GOIN SAINT-GOIN			
Januali OE	09h30 - 10h30	Temps de lecture avec la Médiathèque des Gaves	
Jeudi 05	10h30 - 11h30	Jouons ensemble !	
Jeudi 12	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !	
Jeudi 19	09h30 - 11h30	Vivement Noël !	
LASSEUBE			
Vendredi 20	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons!	



Quelques précisions...

Jeux d'eau:

Ils sont prévus le vendredi 29 novembre et le lundi 9 décembre. N'oubliez pas la tenue de rechange! Nous vous rappelons que la salle de jeux est ouverte à celles du groupe qui ne souhaitent pas participer aux jeux d'eau.

Intervention de la Médiathèque des Gaves lors des ateliers

- Vendredi 11 octobre à la Bibliothèque de Lasseube à 10h00
- Mardi 12 novembre à la salle de danse d'Ogeu à 10h00
- Jeudi 5 décembre à St Goin de 09h30 à 10h30

Un temps de lecture est proposé aux assistantes maternelles et aux enfants, animé par une bibliothécaire de la médiathèque d'Oloron.

Rencontre avec le Relais des Deux Gaves

Nous poursuivons les rencontres avec les assistantes maternelles de ce secteur. Cette rencontre se déroulera le mardi 26 novembre au Dojo à Ogeu-les-Bains à 09h45. Prévoir une tenue adaptée.



Les rendez-vous à ne pas manquer

■ JEUDI 19 SEPTEMBRE À 20H00 À L'ÎLOT MÔMES :

Réunion sur le projet sur "l'accueil d'un enfant en situation de handicap chez l'assistante maternelle". Vous trouverez des précisions supplémentaires dans la rubrique "informations diverses".

LES VENDREDIS 20 SEPT., 18 OCT., 22 NOV. ET 20 DÉC. À 10H00: TEMPS DE LECTURE À LA MÉDIATHÈQUE DES GAVES

Si cela vous intéresse, veuillez vous inscrire au secrétariat du RAM. Votre inscription à ce temps de lecture vient en supplément de votre participation aux ateliers réguliers.

JEUDI 26 SEPTEMBRE À 19H30 À L'ILOT MÔMES : RÉUNION DE DÉBUT DE TRIMESTRE

Ordre du jour : présentation du programme du trimestre, point sur l'organisation de la journée nationale des assistantes maternelles, de la fête de noël, du Téléthon, questions diverses... Nous vous proposons de prolonger cette soirée par un repas froid : chacune peut apporter un plat sucré ou salé à partager ensemble.

LES MARDIS 8 ET 15 OCTOBRE DE 20H À 22H AU RAM :
INITIATION ET SENSIBILISATION AUX GESTES DES PREMIERS SECOURS

Cette session est animée par la Croix Rouge et le nombre de personnes est limité. Inscrivez-vous au secrétariat du RAM avant le mardi 27 septembre.

MARDI 19 NOVEMBRE À 20H30 À LA MÉDIATHÈQUE DES GAVES : CONFÉRENCE SUR LE THÈME DE LA CO-ÉDUCATION ENTRE PARENTS ET PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE

"Comment se dire nos attentes et nos émotions : Quel bénéfice pour l'enfant ?". Cette soirée, organisée à l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles, sera animée par Colette Gabe, psychologue, et les clowns de la Compagnie "Clown, Théâtre & Cie".

VENDREDI 13 DÉCEMBRE : FÊTE DE NOËL DU RAM

Spectacle vivant

L'extensible voyage d'Evéa

COMPAGNIE CARRÉ BLANC / DANSE

Mardi 1er octobre Mercredi 2 octobre LA CHAPELLE

(l'horaire vous sera précisé ultérieurement)



Un monde fantastique. Un espace qui se forme et se déforme. Des objets qui s'étirent ou rebondissent. Tel est le Voyage d'Evéa ou comment deux personnages abordent avec humour un monde extensible qui les mènent de surprises en émotions, de contorsions en distorsions, de rebonds en suspensions et nous entraînent dans cet univers improbable où la danse jaillit aux sons des percussions.

De 1 à 5 ans / Durée du spectacle : 30 minutes

Si ce spectacle vous intéresse, vous pouvez le signaler au secrétariat avant le mercredi 25 septembre (nombre de places limitées).

Rappel : Ce spectacle est proposé en supplément des 1,5 ateliers hebdomadaires.

Si vous n'êtes pas disponible ce jour là pour accompagner les enfants que vous accueillez habituellement, vous pouvez

proposer aux parents d'assister au spectacle. Ils pourront être présents selon les places disponibles, sachant qu'elles sont réservées en priorité aux assistantes maternelles.

Les informations diverses



PROJET SUR "L'ACCUEIL D'UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP CHEZ L'ASSISTANTE MATERNELLE"

Suite au projet mené depuis 2011, nous vous informons de l'avancement des travaux, notamment sur l'axe : "la formation des assistantes maternelles".

Lors d'une réunion de travail, une formation a été retenue et construite à partir de vos besoins (questionnaires). L'organisme GRETA Béarn et Soule a obtenu la validation par l'institut Iperia du module de formation intitulé "S'occuper d'enfants en situation de handicap".

Le contenu de cette formation est basé sur de l'apport théorique et de la mise en pratique : représentation du handicap, place de l'assistante maternelle, de l'enfant, de la famille, les différents partenaires, etc...

Prise en charge par le DIF, la durée de la formation est de 24 heures réparties en 4 x 6 heures hors temps d'accueil.

Le GRETA Béarn et Soule vous propose cette formation les samedis 18 janvier, 8 février, 1er et 15 mars 2014.

Afin de vous apporter des informations supplémentaires sur le contenu et les modalités d'accès à cette formation, nous présenterons ce projet le :

JEUDI 19 SEPTEMBRE À 20H00 AU RAM Avec la participation du GRETA Béarn et Soule

Cette soirée sera l'occasion d'échanger entre parents, assistantes maternelles et partenaires.

Attention aux lingettes!

"Selon l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), ces lingettes pourraient être nocives pour le foie et les reins des enfants en raison d'une trop grande quantité de phénoxyéthanol. Absorbé par la peau, le produit chimique s'accumule dans l'organisme et les scientifiques craignent qu'en cas de concentration excessive dans les lingettes, les bébés soient sensibles à ces effets nocifs. La réglementation impose déjà une limitation de cette substance dans la composition des lingettes pour le bébé. Mais l'ANSM estime que le taux devrait être revu à la baisse ou que le produit disparaisse de la composition des lingettes."

Maternelles - N° 101/mai 2013

Ça peut vous intéresser!

Les animateurs des autres RAM du département vous invitent à participer à des évènements organisés sur leurs secteurs :

À MOURENX

Dans le cadre de l'anniversaire des 10 ans de l'association AMAYRA en Pays de Lacq, une conférence débat animée par Jean EPSTEIN vous est proposée sur le thème : "Prendre le temps (rythme de vie, rythme de développement, que nous disent les chrono biologistes ?...)".

Cette soirée se déroulera le vendredi 27 septembre à 20h00, salle des Ponts Jumeaux à Mourenx Bourg, sans inscription.

Renseignements: Amayra au 05 59 53 91 76

À ARTIGUELOUVE:

Le RAM du Miey de Béarn vous propose une soirée débat sur le thème : "Autorité, limites, repères et punitions" animée par Marianne Baudon Forgue, psychologue. Elle se déroulera le mardi 5 novembre à 20h30 à Artiguelouve (salle au dessus de la bibliothèque à côté de l'école).

Renseignements au 05 59 68 86 37



Du côté de la MEDIATHEQUE





Rue des Gaves 64400 OLORON STE-MARIE Tél. 05 59 39 98 33

mediathequejeunesse@piemont-oloronais.fr mediatheque.piemont-oloronais.fr

JOURS/HEURES D'OUVERTURE:

Mardi: 12h00-19h00 Mercredi: 10h-13h / 14h-18h Vendredi: 10h-13h / 14h-18h Samedi: 10h-13h / 14h-17h

Bonjour à toutes!

Un petit mot ensoleillé pour vous rappeler le fonctionnement de notre belle Médiathèque des Gaves, et avoir ainsi le plaisir de vous y retrouver régulièrement:

Sachez que les inscriptions pour les assistantes

maternelles sont gratuites, que vous pouvez emprunter jusqu'à 20 documents (20 livres; 5 revues; 1 kamishibaï; 1 livre-cd) et ce pour une durée de 2 mois.



TEMPS DE LECTURE

Le 3e vendredi du mois / 10h-11h

Nous vous accueillons (sur inscription auprès du RAM) pour un temps convivial autour des livres et des comptines, un moment de lecture plaisir, de caresses auditives, d'albums et de chansons à déguster sans modération !!! Parfois même nous vous proposerons de découvrir un tapis de lecture, un kamishibaï ou une séance de diapositives.



Une heure de lecture avec des toutpetits... Comment ça se passe?

En souplesse, en douceur et avec de la bonne humeur!

La bibliothécaire lit ou chante pour tout le monde pendant un certain temps, et quand l'attention se relâche un peu chacun est invité à lire une histoire avec un ou plusieurs enfants, à regarder les images, à découvrir ce drôle d'objet...

La plupart des albums sont en carton donc pas de risque de pages déchirées ; si vous n'arrivez pas à l'heure pile ce n'est pas grave, nous savons bien que préparer plusieurs petits ce n'est pas simple ; et si les enfants gigotent trop ce n'est pas grave non plus, à l'heure de la découverte du monde et de la motricité on comprend bien leur bougeotte. Dans ces cas là on chante, on leur met des livres dans les mains, on continue aussi à raconter l'histoire car très souvent, si l'enfant fait autre chose, il écoute quand même, et se nourrit de mots, de sons et de sensations. Il faut du temps pour devenir lecteur, comme pour apprendre à nager ou aller au spectacle. Vous serez étonnées de leur capacité d'écoute, d'attention et de lecture de l'image.

D'un point de vue pratique

Un ascenseur permet la descente des poussettes jusqu'à la cabane à histoires ; les toilettes du bas sont équipées d'un pot et d'une table à langer ; la porte accès garage souterrain est exceptionnellement ouverte pour vous le troisième vendredi du mois à 10h00...

Bref comme vous pouvez le constater nous vous attendons avec plaisir, alors :

Catherine, Émilie et Nicole

Ah, encore un petit mot : vous nous retrouverez chaque trimestre l'Inforam !!! Pour un album coup de cœur ou un zoom sur une animation.





DOSSIER Le temps d'adaptation



SE RENCONTRER AVANT DE SE SÉPARER...

L'enfant, tout au long de son existence, vit des séparations qui vont le structurer. Ces moments sont très importants dans son développement ; ils vont lui permettre de sortir de la "fusion" avec la mère notamment (ou avec le père ou une autre figure d'attachement), de dépasser la peur et l'inquiétude de se sentir seul, d'apprendre à être soi. Dans les situations de séparation, l'enfant

éprouve le manque, l'absence, la perte. Mais l'épreuve de la séparation est aussi fondatrice de la construction de soi.

Une des premières séparations est bien souvent celle liée à l'accueil de l'enfant chez une assistante maternelle ou en collectivité.

Aussi, il est essentiel de rendre cette séparation la plus progressive possible, de prendre le temps d'apprendre à se rencontrer, se connaître et se reconnaître.



Quel que soit l'âge de l'enfant, cette période a toute son importance pour qu'il se sente suffisamment en sécurité.

Le temps de l'adaptation lui permet de **se préparer à se séparer**. En effet, pour qu'il accepte la séparation, il doit d'abord acquérir

la certitude que sa mère ou son père vont revenir. C'est en se séparant pour de très courtes durées les premiers jours qu'il y parviendra.

La mise à disposition d'un objet transitionnel (doudou, foulard, peluche, tee-shirt, couverture...) peut faciliter cette séparation.

- → POUR L'ENFANT, ce temps lui permet de :
 - Avoir confiance en une nouvelle personne.
 - Découvrir et s'approprier son nouvel espace de vie (s'imprégner des odeurs, des sons...).
 - Trouver de nouveaux repères. Pour cela, il a besoin de temps pour apprendre à connaître l'assistante maternelle et avoir confiance en elle.
 - Découvrir un nouveau milieu familial (conjoint, enfants de l'assistante maternelle...) et les autres enfants accueillis.
- → POUR L'ASSISTANTE MATERNELLE, ce temps lui permet d'apprendre à connaître l'enfant, ses habitudes, son rythme de vie, sa personnalité, ses besoins affectifs... L'observation lors de cette période d'adaptation et les échanges avec les parents sur les différents aspects de la vie de l'enfant (alimentation, sommeil, éveil...), mais aussi sur son histoire, permettent d'instaurer une relation de confiance. L'assistante maternelle peut aussi mieux repérer les attentes et les besoins de la famille par rapport à ce nouvel accueil.









→ **POUR LES PARENTS**, c'est l'occasion de faire connaissance avec l'assistante maternelle qui va accueillir l'enfant, de découvrir le lieu dans lequel il va vivre, de découvrir les autres enfants et les personnes présentes à son domicile. Petit à petit, la confiance réciproque s'instaure et permet aux parents de confier son enfant plus sereinement.

Comment mettre en place ce temps de préparation à la séparation ?

→ En prévoyant une période d'adaptation suffisamment importante (deux à trois semaines par exemple) de façon **régulière** et **progressive**, pour laisser à chacun le temps de prendre de nouveaux repères. Ainsi, l'assistante maternelle peut inviter la famille à participer à plusieurs courts moments, échelonnés sur une première semaine, pour donner un biberon, faire un change ou un coucher par exemple.

Toutefois, il n'y a pas un modèle d'adaptation qui serait fixe pour chaque famille mais plutôt un dialogue entre l'assistante maternelle et les parents afin de penser ensemble ce qui paraît être le plus adapté.

- → Pour que le processus de séparation puisse s'engager, il est important que les personnes et les lieux aient été présentés, nommés par les parents, "mamaïsés" disait Dolto. Il est important que la mère (ou autre figure d'attachement) parle de la séparation, de cette épreuve qu'ils vivent tous les deux. Les temps de rencontres avec la professionnelle permettent souvent à cette parole de naître.
- Souvent, on considère que plus l'enfant est petit, plus il lui est facile de supporter la séparation. Pourtant, ce n'est pas parce qu'un enfant ne se manifeste pas ou peu, qu'il est mieux adapté. Le bébé, ou le jeune enfant, peut parfois exprimer ses inquiétudes au travers de signes physiques (maladie, nervosité, insomnie...). D'où l'importance de mettre des mots sur ce qui se passe pour l'enfant et écouter ce corps "qui parle", qui exprime un ressenti, un manque. Les professionnelles doivent être attentives à tous ces signes qui font peu de bruit, mais qui parlent du vécu de l'enfant. Pour tout âge, cette période d'adaptation est donc très importante.
- → L'enfant a besoin d'entendre l'assistante maternelle, sa mère, son père lui parler des évènements qui vont marquer sa journée et lui dire aussi que son parent va revenir. Même bébé, **l'enfant devine le sens et la "musique des mots".**

Le professionnel accompagne le manque, l'absence, liés à la séparation. Accompagner l'enfant nécessite de reconnaître ces affects pour lui permettre de se sécuriser.

→ Ce temps privilégié vous demandera peut-être de partager cette période avec l'enfant dans le nouvel environnement de votre domicile. Il peut être souhaitable de ne pas multiplier les changements de lieux.

Pour conclure, nous pourrions dire que ce temps de préparation à la séparation est le temps de construire en douceur les fondations d'une nouvelle relation entre l'enfant, l'assistante maternelle et sa famille.

Article issu d'une collaboration entre RAM du département 64.



Les informations législatives



LE PÔLE MODES D'ACCUEIL DU CONSEIL GÉNÉRAL 64

Un nouveau service a été mis en place par le Conseil Général 64 depuis le 2 avril 2013. Ce Pôle a été créé au sein du service de PMI. Il s'agit d'un pôle spécialisé départemental qui traite de l'accueil collectif et familial (avis, autorisation, agrément, contrôle...).

Ce pôle prend à sa charge certaines missions, jusque-là exercées au sein des MSD, par les services de PMI :

- Il anime les réunions d'information sur le métier d'assistant maternel
- Il reçoit les demandes d'agrément, les instruit et évalue les candidatures
- Il présente les dossiers au Président du Conseil général pour validation (réponse dans un délai de trois mois maximum à compter de la date de dépôt du dossier complet)
- Il est informé du cursus de formation des assistants maternels
- Il accompagne les assistants maternels dans l'exercice de leur métier

Le pôle Modes d'accueil est composé d'éducateurs de jeunes enfants, d'auxiliaires puéricultrices, d'assistants mission agrément, d'assistantes administratives sous la responsabilité du Chef de pôle au sein du service PMI.

Un Pôle, une adresse générique mais deux sites, Pau et Bayonne.

CONTACT:

• Secrétariat PAU: 05 59 84 99 00

• Secrétariat BAYONNE : 05 59 46 52 15

• Mail: modesdaccueil@cg64.fr



Article L421-4 du Code de l'action sociale et des familles Modifié par LOI n° 2010-625 du 9juin 2010 - art. 6

"L'agrément de l'assistant maternel précise le nombre et l'âge des mineurs qu'il est autorisé à accueillir simultanément ainsi que les horaires de l'accueil. Le nombre des mineurs accueillis simultanément ne peut être supérieur à quatre y compris le ou les enfants de moins de trois ans de l'assistant maternel présents à son domicile, dans la limite de six mineurs de tous âges au total. Toutefois, le président du conseil général peut, si les conditions d'accueil le permettent et à titre dérogatoire, autoriser l'accueil de plus de quatre enfants simultanément, dans la limite de six enfants au total pour répondre à des besoins spécifiques.

Lorsque le nombre de mineurs fixé par l'agrément est inférieur à quatre, le président du conseil général peut modifier celui-ci pour augmenter le nombre de mineurs que l'assistant maternel est autorisé à accueillir simultanément, dans la limite de quatre mineurs et dans les conditions mentionnées ci-dessus.

Le nombre d'enfants pouvant être accueillis simultanément fixé par l'agrément est sans préjudice du nombre de contrats de travail, en cours d'exécution, de l'assistant maternel.

L'agrément initial de l'assistant maternel autorise l'accueil de deux enfants au minimum, sauf si les conditions d'accueil ne le permettent pas. Le refus de délivrer un premier agrément autorisant l'accueil de deux enfants ou plus est motivé.

Les modalités du contrôle auquel sont soumis les assistants maternels sont définies par décret en Conseil d'Etat."

Pour toutes questions, contacter le Pôle Modes d'Accueil.









Le RAM en images



Fête du Relais : Le Cirque Ram Dames Maboules / Samedi 1er juin 2013



Les ateliers du trimestre



















SERVICE PETITE ENFANCE DU PIÉMONT OLORONAIS



26, rue Jean Moulin
64400 OLORON SAINTE-MARIE

Tél. 05 59 39 38 39 Fax 05 59 34 30 68

e-mail: petite.enfance@piemont-oloronais.fr









